31 MARS 2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉCISION PAR VOTE AFFIRMATIF

PROPOSITION DE RÉVISION DE L'ESPIG DU SÉNÉGAL

Référence	Décision
BOD/AV/2022/03-03	**Proposition de révision du financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG) du Sénégal :** Le Conseil d'administration : 1. Notant que la pandémie actuelle de COVID-19 a porté un coup à l'ESPIG du Sénégal, retardant l'obtention des résultats escomptés et l'élaboration d'indicateurs de performance complexes, approuve la proposition de révision substantielle telle qu'exposée à l'annexe 1 au document BOD/AV/2022/03/03.